

129838-2026 - Hange

Prantsusmaa – Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelvalveteenused – Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

OJ S 38/2026 24/02/2026

Ideekonkursi kutse

Teenused

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Soderec - Université Grenoble Alpes (38)

E-posti aadress: mwawrzyniak@lasoderec.com

Hankija õiguslik vorm: Avalik-õiguslik isik

Hankija tegevus: Haridus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

Kirjeldus: Le marché de maîtrise d'oeuvre porte sur la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26). Le bâtiment BRIFFAUT COMMUN constituera un nouveau pôle de centralité pour le campus, à proximité du restaurant du CROUS. La surface utile de construction neuve est d'environ 1400m². La surface utile réhabilitée est d'environ 1500 m². L'opération se déroulera en site occupé, et le phasage de la réhabilitation devra en tenir compte, notamment avec des travaux en période estivale. --- Le marché comprendra une mission de base au sens des articles L. 2431-3 et R.2431-4 du code de la commande publique, et sera le cas échéant étendu à des éléments de mission complémentaires. L'exécution du marché débutera par l'élément de mission avant-projet. L'élément de mission esquisse est réalisé dans le cadre du concours de maîtrise d'oeuvre

Menetluse tunnus: c4a93045-7dd8-4fa2-9866-422795b3ab13

Sisemine tunnus: UGA-MOE-Briffaut

Menetluse liik: Piiratud

Menetluskorra kirjeldus: La présente consultation a pour objet un concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26). Il est en premier lieu organisé un concours au sens de l'article L.2125-1 2° du code de la commande publique. Il s'agit d'un concours restreint organisé dans les conditions des articles R.2162-15 à R.2162-21 du code la commande publique qui s'achève par le choix d'un ou plusieurs lauréats. Le marché de maîtrise d'œuvre sera ensuite négocié, avec le ou les lauréats du concours, en application des articles R.2122-6 et R.2172-2 du code de la commande publique.

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71000000 Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelvalveteenused

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: 38 Rue Barthélémy de Laffemas

Linn: VALENCE

Sihtnumber: 26000

Riik – jaotus (NUTS): Drôme (FRK23)

Riik: Prantsusmaa

Lisateave: En application de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, chaque candidat devra être ou comporter un architecte ou une société d'architecture susceptible d'exercer en France en application de ladite loi.

2.1.4. Üldine teave

Lisateave: Le montant de la prime est de 35 000 euros hors taxes par candidat. Néanmoins, sur proposition du jury, cette prime pourra être réduite ou supprimée pour les candidats dont les prestations ne seraient pas conformes au règlement de concours, ou ne répondraient pas de manière sérieuse aux objectifs, besoins, exigences et contraintes de l'opération. La prime sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la désignation du ou des lauréats du concours. En cas de groupement, elle sera versée au mandataire du groupement qui se chargera de sa répartition éventuelle. --- D'éventuelles questions administratives et techniques peuvent être posées par les opérateurs économiques. Elles sont exclusivement posées à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr>. Ces questions peuvent être posées par les opérateurs économiques au plus tard 14 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures. Les réponses seront envoyées à l'ensemble des opérateurs économiques par le biais de l'adresse d'identification indiquée sur la plateforme. Les réponses aux questions écrites seront diffusées simultanément à tous les candidats (au mandataire en cas de groupement) au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures. Il ne sera répondu à aucune question autre que celles posées par écrit. Tous les échanges avec l'acheteur durant la consultation et après la remise des candidatures jusqu'à la notification/achèvement de la procédure se font via le profil dématérialisé de l'acheteur. Aucun échange par mail ou téléphone n'est admis durant ces périodes

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation partielle des bâtiments BRIFFAUT A et B à Valence (26)

Kirjeldus: Le marché de maîtrise d'œuvre porte sur la création du bâtiment BRIFFAUT COMMUN et la réhabilitation ponctuelle des bâtiments BRIFFAUT A et B, sur le campus Briffaut de Valence (26). Le bâtiment BRIFFAUT COMMUN accueillera, en vue du développement des formations du Département des sciences Drôme Ardèche (DSDA), un learning center, des locaux pédagogiques pour le Master Ingénierie Nucléaire, et des espaces de vie étudiante, totalisant une surface utile d'environ 1400m². Ses abords extérieurs seront également traités. Dans le bâtiment BRIFFAUT A, la réhabilitation permettra la création d'un escalier de secours complémentaire, de salles de TP (danse, sciences), de salles de TD, et de locaux administratifs, ainsi que l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique des 2 amphithéâtres, totalisant environ 1200 m². Dans le bâtiment

BRIFFAUT B, la réhabilitation permettra l'amélioration de la Qualité d'air intérieure (QAI) et de la performance énergétique de l'amphithéâtre, pour une surface d'environ 300m². Bien qu'aucune exigence ou labellisation environnementale spécifique ne soit formellement imposée dans le cadre du projet, il est attendu une réflexion globale et vertueuse en matière de qualité environnementale du bâti, notamment au regard des objectifs suivants : Sobriété énergétique : grâce à la conception d'une enveloppe performante, pour réduire les besoins en chauffage et prioritairement, favoriser la conception d'un Learning center et des espaces étudiant comme espace refuge estival, garantissant un bon confort d'été, en limitant les systèmes actifs ; et Réduction de l'empreinte carbone : privilégier dans les choix architecturaux, techniques et constructifs l'utilisation de matériaux sains et filière bas carbone. L'opération se déroulera en site occupé, et le phasage de la réhabilitation devra en tenir compte, notamment avec des travaux en période estivale.

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Teenused

Peamine liigitus (cpv): 71000000 Arhitektuuri-, ehitus-, inseneri- ja ehitusjärelevalveteenused

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Linn: Valence

Sihtnumber: 26000

Riik – jaotus (NUTS): Drôme (FRK23)

Riik: Prantsusmaa

5.1.6. Üldine teave

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Asjakohased haridus- ja kutsekvalifikatsioonid

Valikukriteeriumi kirjeldus: Le candidat devra justifier, dès le stade de la candidature, posséder lui-même des compétences en matière d'architecture, de structure et de fluides car il ne sera pas admis que les tâches essentielles du marché de maîtrise d'œuvre correspondant à ces compétences soient entièrement sous-traitées. Le candidat devra également justifier, dès le stade de la candidature, disposer de compétences en matière de qualité environnementale du bâtiment (QEB), d'acoustique en ERP d'enseignement, et de paysage, qui pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance. Les autres compétences nécessaires à l'exécution de la mission pourront également être apportées ultérieurement dans le cadre de la sous-traitance. --- Il est précisé qu'aucun opérateur économique ne devra figurer dans plusieurs candidatures en tant que candidat individuel ou en tant que membre d'un groupement, sous peine d'élimination de tous les candidats concernés. Cette interdiction ne s'applique pas aux sous-traitants. --- Les critères de sélection des candidats sont : - Les capacités économiques et financières appréciées au vu du chiffre d'affaires ; - Les capacités techniques et professionnelles appréciées au vu des moyens humains, des références de contrats de maîtrise d'œuvre et de la qualité architecturale des réalisations correspondantes.

Kriteeriume kasutatakse menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate väljavalimiseks

Teave kaheetapilise menetluse teise etapi kohta:

Menetluse teise etapi kutsutavate taotlejate maksimumarv: 3

Menetlus toimub järjestikuste etappidena. Igas etapis võidakse mõni osaleja kõrvaldada

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Adéquation des prestations au programme, au dossier de la consultation et à la réglementation

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Qualité de l'architecture

Kriteerium:

Liik: Kvaliteet

Kirjeldus: Compatibilité avec la part affectée aux travaux de l'enveloppe financière prévisionnelle

Pakkumuste hindamise kriteeriumide osakaalu märkimata jätmise põhjendus: Les critères ci-dessus constituent les critères d'évaluation des projets par le jury. Ils seront complétés par des critères de choix de l'attributaire, en cas de désignation de plusieurs lauréats.

5.1.11. Hankedokumendid

Hankedokumentide aadress: <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12. Hanke tingimused

Ideekonkursi korraldamise tingimused:

Žürii otsus on hankijale siduv: ei

Konkursile järgnev teenusleping sõlmitakse ühega konkursi võitjatest

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.marches-securises.fr>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Osalemistaotluste esitamise tähtaeg: 27/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Kesk-Euroopa aeg, Lääne-Euroopa suveaeg

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Vaidlustusorgan: Tribunal administratif de Grenoble

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: - Référé précontractuel en application des articles L 551-1 et suivants, R 551-1 et suivants du CJA ; - Référé contractuel en application des articles L 551-13 et suivants, R 551-7 et suivants du CJA ; - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " CE n°358994 du 4 avril 2014.

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal administratif de Grenoble

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Soderec - Université Grenoble Alpes (38)

Registreerimisnumber: 13002139700018

Postiaadress: Université Grenoble Alpes, représentée par son mandataire La Soderec

Linn: Lyon

Sihtnumber: 69003

Riik – jaotus (NUTS): Rhône (FRK26)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: mwawrzyniak@lasoderec.com

Telefon: +33 478387460

Internetiaadress: <https://www.marches-securises.fr>

Teavevahetuse lõpp-punkt (URL): <http://www.lasoderec.com>

Hankija profiil: <https://www.marches-securises.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

8.1. ORG-0003

Ametlik nimi: Tribunal administratif de Grenoble

Registreerimisnumber: 17380005300014

Postiaadress: 2 Place de Verdun Boîte Postale 1135

Linn: Grenoble Cedex

Sihtnumber: 38022

Riik – jaotus (NUTS): Isère (FRK24)

Riik: Prantsusmaa

E-posti aadress: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telefon: +33 047642900

Internetiaadress: <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Teave teate kohta

Teate tunnus/version: 2f628e3c-1f10-44ef-bd4b-567f0e1845f5 - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Ideekonkursi kutse

Teate alaliik: 23

Teate saatmise kuupäev: 23/02/2026 14:50:33 (UTC+00:00) Lääne-Euroopa aeg, Greenwichi aeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 129838-2026

ELT S väljaande number: 38/2026

Avaldamise kuupäev: 24/02/2026